



EPSa

CANDIDATURE DANS LE CADRE DE LA LABELLISATION EDUSANTE

A déposer avant le **30 JUIN 2026**

Si vous déposez le dossier au titre d'un RPI, d'un réseau (CESCE de bassin, CESCE inter-degré...) cochez la case ci-dessous et renseigner l'école ou l'établissement support sur la liste déroulante et indiquez les écoles et établissements concernés.

☐ (quand case cochée, ouvrir la question et le champ libre *)

Type d'école/établissement : **LISTE DEROULANTE**

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire
- Collège
- Lycée professionnel
- Lycée général et technologique
- Lycée polyvalent
- EREA

Nom et prénom du directeur de l'école ou du chef d'établissement : **CHAMP LIBRE**

UAI :

***Liste des écoles ou établissements concernés (Préciser UAI, nom établissement et ville) :**
CHAMP LIBRE

CRITÈRE 1 : VERS UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EPSa : POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE ET RESSOURCES

En matière de pilotage, de mise en œuvre et de ressources, cocher la case qui correspond à la situation de votre école/établissement :

- Des actions de santé et de bien-être sont présentées aux différentes instances, des personnels sont identifiés et se mobilisent individuellement lors des formations en matière de santé et de bien-être
- La démarche EPSa est inscrite explicitement dans les instances, planifiée et coordonnée à l'échelle de l'école/ l'établissement, elle est également participative et s'inscrit dans une logique de co-construction

- La démarche EPsa est réalisée à l'échelle d'un réseau, elle se déploie et rayonne sur le territoire (négociation et coordination des actions en matière de santé et de bien-être)

Présenter les instances, les actions de santé et de bien-être/la démarche EPSa et les ressources.

Expliquer la stratégie de formation et d'accompagnement du personnel sur les questions de santé et de bien-être/démarche EPSa et son pilotage

CRITÈRE 2 : DEPLOYER DES ACTIONS DE SANTE ET DE BIEN ETRE EN MODE PROJET

En matière de diagnostic, de temporalité, de partenariat et d'évaluation, cocher la case qui correspond à la situation de votre école/établissement :

- Planification et déploiement des actions, mise en œuvre reposant sur des constats et des préoccupations individuelles en matière de santé et de bien-être dont certaines sont déléguées à des partenaires
- Le déploiement de la démarche repose sur des indicateurs validés et les besoins sont négociés. La planification se fait dans une logique de co-construction et les partenaires déploient leurs actions dans cette logique
- Le déploiement de la démarche repose sur des indicateurs validés et les besoins sont négociés et partagés dans une logique de co-construction à l'échelle du réseau sur le territoire

Présenter la planification et le déploiement des actions de santé bien-être/démarche EPSa et la place des partenaires.

Préciser le niveau d'analyse des besoins et les outils utilisés.

CRITÈRE 3 : VERS UNE APPROCHE POSITIVE ET GLOBALE DES ACTIONS DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : MISE EN ŒUVRE EPSA

En matière d'approche thématique de santé, d'éducation à la santé, de compétences psychosociales et de littératie en santé¹, cocher la case qui correspond à la situation de votre école/établissement :

- Entrée par des thématiques de santé et actions en matière de CPS et de littératie en santé
- La planification de la démarche se déploie en prenant appui sur les programmes d'enseignement à l'échelle de la classe et renforce explicitement les facteurs de protection (CPS et la littératie en santé)
- La planification de la démarche se déploie à l'échelle du réseau sur le territoire en lien avec les facteurs de protection (CPS et la littératie en santé)

Expliquer comment est formalisé le déploiement des actions de santé et de bien-être/ démarche EPSa.
Présenter le contenu et les liens entre les thématiques, les programmes d'enseignement et les facteurs de protection (CPS et la littératie en santé)



CRITÈRE 4 : VERS UN ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET SOCIAL FAVORABLES A LA SANTE ET AU BIEN-ÊTRE

En matière d'environnement physique et de climat scolaire et social, cocher la case qui correspond à la situation de votre école/établissement :

- Des actions en matière de climat scolaire et sur les espaces de vie à l'école/dans l'établissement sont conduites

¹ Capacité de chacun à accéder, à comprendre et à utiliser les informations pour prendre des décisions concernant sa santé

- La planification de la démarche permet le déploiement de l'action concertée et négociée sur les espaces de vie de l'école/de l'établissement et les dimensions clefs du climat scolaire
- L'environnement social et physique des élèves est pris en compte dans la planification de la démarche à l'échelle du réseau sur le territoire et agit positivement sur leur qualité de vie.

Présenter les actions sur les espaces de vie et le climat scolaire à l'échelle de l'école/l'établissement et/ou du territoire.



Liste des pièces justificatives à déposer pour l'étude de la candidature :

Joindre tout document synthétique permettant de mettre en évidence la dynamique EPSa dans l'école/l'établissement. **(Veillez à respecter la réglementation RGPD).**

ALERTE LORS DU DEPOT RAPPELANT le Règlement Général sur la Protection des Données :

« Les documents transmis ne doivent comporter aucune donnée personnelle se rapportant ou permettant l'identification d'un individu »

Exemples de documents (liste non exhaustive) :

- Extrait du projet d'école
- Extrait du projet d'établissement ou de réseau
- Extrait du compte-rendu de conseil d'école
- Extrait de compte-rendu du conseil d'administration
- Compte-rendu du CESCE
- Autre :

Maximum trois fichiers